



Participer à un mini-stage en lycée ou lycée professionnel pour son orientation post 3^o

publié le 27/01/2020

Dans le cadre de la préparation à l'orientation après la classe de troisième et pour affiner le projet d'orientation, les élèves de 3^{ème} ont la possibilité d'effectuer des mini stages dans des lycées professionnels (et certains lycées d'enseignement général).

Le principe de ces mini-stages : ce sont des immersions dans la formation choisie, d'une demi-journée à une journée. L'élève est accueilli au sein de la classe de la formation demandée et peut assister à des cours ou des ateliers.

Les professeurs principaux communiquent sur ce sujet à leur classe, un affichage est également fait au collège (tableau ORIENTATION dans le couloir de l'administration). Des informations sont visibles sur le site internet.

Si l'un de ces stages vous intéresse, merci de vous adresser au professeur principal ou au secrétariat.

Nous vous rappelons que vous (vous et/ou votre enfant) avez la possibilité de rencontrer Mme Valérie CLERC, Psychologue de l'Education Nationale, présente dans le collège, les mardis après-midi (sur rendez-vous à prendre auprès de la vie scolaire).